

## Présentation

Etablissement médico-social, le S.S.I.A.D. existe depuis 2007.

L'équipe est composée d'une infirmière coordinatrice, d'un(e) infirmier(e) et d'aides-soignant(e)s.

Ce service, sous tutelle de l'ARS, est agréé pour 34 places.

Il est géré par la Fondation ALIA

## Objectifs

- Favoriser le maintien à domicile d'une personne en perte d'autonomie.
- Eviter, écourter ou retarder une hospitalisation ou une entrée en établissement d'hébergement.
- Eviter certaines hospitalisations lors d'une phase aiguë d'une maladie pouvant être traitée à domicile.

## Le SSIAD propose

- Des soins d'hygiène, de confort et relationnels réalisés par les aides soignant(e)s salariés du SSIAD
- Des soins techniques infirmiers réalisés en sous-traitance par les cabinets infirmiers libéraux ou l'infirmière coordinatrice ou l'infirmier(e) du SSIAD si besoin
- Des soins de pédicurie réalisés en sous-traitance par des podologues libéraux

## Le SSIAD contribue à

- Une surveillance clinique, un suivi de l'état de santé, en lien avec le médecin traitant
- Un accompagnement coordonné dans le parcours de soins
- Apporter une aide aux familles ou aidants, en prévenant l'épuisement et en apportant un soutien relationnel
- Lutter contre l'isolement, la précarité, la maltraitance, la douleur...
- Parfois un accompagnement en soins palliatifs

## Conditions requises

- La personne âgée doit être consentante
- Le maintien à domicile est possible pour la sécurité de la personne
- La famille ou un entourage proche est relativement présent
- La personne âgée et son entourage doivent accepter les conditions du règlement de fonctionnement du service.

*En fonction des places,  
le patient peut être mis sur liste d'attente*

## Critères d'admission

- Perte d'autonomie liée à l'âge, la maladie ou le handicap
- Résider sur :
  - \* Une des 14 communes du Cœur des Bauges : Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux, Arith, Bellecombe, Doucy, Ecole, Jarsy, La Compôte, La Motte-en-Bauges, Le Châtelard, Le Noyer, Lescheraines, Sainte-Reine, Saint-François-De-Sales
  - \* Ou une des 6 communes du Plateau de la Leysse : Les Deserts/La Féclaz, Thoiry, Puygros, La Thuile, Curienne, Saint-Jean-D'Arvey
- Avoir une prescription médicale
- La demande peut provenir du malade, de sa famille, d'un infirmier libéral, d'une assistante sociale, de l'hôpital...



## Coût et prise en charge

Après transmission de la demande par le SSIAD à l'organisme de Sécurité Sociale (CPAM, MSA ou autre) celui-ci prend en charge le coût des différentes interventions nécessaires.

## Horaires d'intervention

7/7 jours y compris jours fériés

De 6h45 à 11h45  
Et de 17h00 à 20h00



**S.S.I.A.D Du Pays Des Bauges**

Bureau principal :

23 Chemin de Pré Rond

73630 LE CHATELARD

Bureau annexe (sur rendez-vous ):

Maison des associations

2491 route des Bauges

73230 Saint-Jean-D'Arvey

Infirmière coordinatrice:

Annie JUSTET

Tél: 04.79.54.99.74

Mobile: 06.20.47.08.44

Mail: [ssiad.bauges@fondationalia.fr](mailto:ssiad.bauges@fondationalia.fr)



**S.S.I.A.D**

**Service de**

**Soins**

**Infirmiers**

**A**

**Domicile**

**Pour personnes âgées**

